

FERMETURE DE MA FRENCH BANK À L'ÉTÉ 2025 : QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Categories: [À la une !](#), [Banques & organismes de crédit](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#)



La banque en ligne de La Banque Postale cessera définitivement ses activités en 2025. Ses 700 000 clients auront deux mois pour clôturer leur compte à compter de la réception du courrier de préavis.



Tout d'abord, lisez avec attention le courrier postal et les e-mails vous informant de la cessation d'activités de Ma French Bank. Ils vous détaillent toutes les démarches à effectuer avant la clôture de votre compte.

Commencez ces démarches au plus tôt, notamment **l'ouverture d'un autre compte bancaire dans une autre banque si vous n'en avez pas**. Vous pouvez **profiter de l'aide à la mobilité bancaire** (<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/mobilite-bancaire-changer-banque>).

Environ 60 jours après le premier message d'annonce, si vous n'avez pas vous-même effectué la demande de clôture de compte dans l'application, vous recevez par courrier et e-mail une

notification de préavis de clôture de compte. Cela signifie que c'est la banque qui a entamé la démarche de clôture de votre compte.

A partir de cette notification, vous avez encore 60 jours pour effectuer les démarches nécessaires avant la clôture de votre compte.

A l'issue des 60 jours, votre compte Ma French Bank est clôturé, votre carte bancaire est désactivée et vous ne pouvez plus accéder à votre application ni à votre Espace Client.

Pensez à télécharger tous vos relevés bancaires avant de ne plus y avoir accès.

Plus d'informations :

<https://www.mafrenchbank.fr/information/questions-frequentes/cloturer-mon-compte/ma-french-bank-cesse-ses-activites-qu-est-ce-que-cela-signifie-pour-moi.html>

